

Juillet 2005

Questions / Réponses

Informations sur la prise de médicaments par les personnes âgées

1. Pourquoi devez-vous être vigilant ?
2. Quels sont les risques induits par la prise d'un médicament ?
3. Peut-on éviter les effets indésirables liés à la prise d'un médicament ?
4. Comment pouvez-vous diminuer le risque d'effets indésirables liés à la prise de médicaments ?
5. Pourquoi est-il dangereux de prendre des médicaments sans l'avis de votre médecin ?
6. Quels sont les médicaments les plus à risque ?
7. Quels sont les signes qui doivent vous alerter sur un effet indésirable lié à la prise d'un médicament ?
8. Que devez vous faire lorsque vous suspectez un effet indésirable lié à la prise d'un médicament ?
9. Quand devez vous consulter votre médecin ?

1. Pourquoi devez vous être vigilant ?

Le vieillissement entraîne de nombreuses modifications de votre organisme. Le rein, en particulier, qui élimine généralement les médicaments de votre organisme, fonctionne moins bien. L'action des médicaments peut ainsi être modifiée et leur toxicité augmentée.

Des études ont montré que vous êtes particulièrement susceptible d'avoir des effets indésirables liés à la prise d'un médicament si vous avez :

- plus de 75 ans,
- ou plus de 65 ans et une ou plusieurs maladies associées.

2. Quels sont les risques induits par la prise d'un médicament ?

Tout médicament peut provoquer des effets indésirables liés au produit lui-même, quand sa concentration est trop importante dans votre organisme ou quand vous réagissez anormalement en sa présence.

Les effets indésirables peuvent aussi être liés à une erreur d'utilisation d'un médicament. Ils peuvent survenir si vous ne respectez pas les consignes de votre médecin, par exemple, si vous modifiez vous-même votre traitement ou si vous prenez un autre médicament (acheté en pharmacie sans ordonnance ou trouvé dans votre armoire à pharmacie) sans lui demander son avis (voir question 5).

La prise de nombreux médicaments majore par ailleurs considérablement le risque de survenue d'effets indésirables.

3. Peut-on éviter les effets indésirables liés à la prise de médicaments ?

Des études ont montré que 30 à 60% des effets indésirables étaient prévisibles et pouvaient donc être évités si toutes les règles de bonne utilisation des médicaments étaient respectées.

4. Comment pouvez-vous diminuer le risque d'effets indésirables liés à la prise de médicaments ?

- vous devez avoir un suivi médical régulier
- vous devez informer votre médecin et votre pharmacien de tous les médicaments que vous prenez habituellement ou épisodiquement qu'ils soient ou non sur ordonnance (y compris les collyres, les pommades...)
- vous ne devez pas prendre de médicaments sans avis médical, même lorsqu'ils sont vendus sans ordonnance (voir question 5)
- vous devez respecter scrupuleusement les instructions données par votre médecin et votre pharmacien. En particulier, vous devez respecter les quantités prescrites, les heures de prise et, s'il y a lieu, le suivi recommandé (par exemple, prises de sang régulières pour surveiller un traitement)
- pour faciliter la prise régulière de votre traitement et éviter les oublis, utilisez un pilulier et n'hésitez pas à demander l'aide de votre entourage
- si vous n'êtes pas sûr(e) de vous lorsque vous prenez vos médicaments, n'hésitez pas à demander conseil à votre médecin ou à votre pharmacien
- si vous devez être hospitalisé, pensez à emporter avec vous vos ordonnances et les boîtes des médicaments que vous prenez sans ordonnance
- vous devez avertir votre médecin de toute modification de votre état de santé (voir question 9)

5. Pourquoi est-il dangereux de prendre des médicaments sans l'avis de votre médecin ?

Lorsque votre médecin vous prescrit un médicament, il prend notamment en compte votre état de santé, votre poids, le fonctionnement de vos reins ou celui de votre cœur. En effet, certains médicaments peuvent nécessiter des précautions d'emploi ou même être contre-indiqués dans votre cas.

De plus, votre médecin veillera à ne pas associer des médicaments qui pourraient interagir, ce qui pourrait modifier leur efficacité ou même les rendre toxiques.

6. Quels sont les médicaments les plus à risque ?

Certains médicaments nécessitent une attention plus particulière en raison de risques majorés dans votre cas, en particulier :

- les anticoagulants oraux (encore appelés anti-vitamines K)
- les médicaments du diabète
- les médicaments des affections cardiaques et vasculaires
- tous les anti-inflammatoires, même ceux utilisés contre la douleur (y compris l'aspirine)
- les tranquillisants et les somnifères.

Pour ces médicaments, il est donc d'autant plus important de respecter les instructions et les conseils de votre médecin et de votre pharmacien.

7. Quels sont les signes qui doivent vous alerter sur un effet indésirable lié à la prise d'un médicament ?

D'après les études qui ont été réalisées et les cas signalés, les signes les plus fréquemment observés sont :

- une somnolence
- une fatigue inhabituelle
- des sensations de malaise, d'étourdissement,
- des vertiges ou même une chute,
- des troubles digestifs (nausées, vomissements),
- des crampes ou des douleurs musculaires inhabituelles,
- des saignements.

8. Que devez-vous faire lorsque vous suspectez un effet indésirable lié à la prise d'un médicament ?

Vous devez avertir votre médecin : lui seul peut vous indiquer ce qu'il convient de faire.

En effet :

- interrompre soi-même son traitement expose à des complications, soit liées à l'arrêt brutal des médicaments, soit liées à votre maladie qui n'est plus traitée.
- changer la dose ou la durée de son traitement a souvent comme conséquence de le rendre inefficace.
- prendre des médicaments pour soulager des symptômes inhabituels peut masquer un effet indésirable grave d'un médicament.

9. Quand devez-vous consulter votre médecin ?

Vous devez consulter votre médecin si vous avez de la fièvre ou des troubles digestifs (vomissements, diarrhée). En effet, ces signes peuvent entraîner une déshydratation, voire une aggravation de votre maladie. La déshydratation retentit sur le fonctionnement du rein et peut perturber l'action du médicament dans votre organisme, même si vous le prenez depuis longtemps. Le cas échéant, votre médecin sera amené à réadapter votre traitement et lui seul est autorisé à le faire.

De manière générale, vous devez demander conseil à votre médecin dès que vous ressentez tout phénomène inhabituel (voir question 7).